

D<sup>r</sup> Simone C. Ehmgig | Michel Schneider | D<sup>r</sup> Uwe Hartung | Carmen Faustinelli

## **Poids corporel sain dans la Presse écrite suisse de 2006 à 2009**

Questions et réponses

Lugano, le 27 septembre 2009  
sur mandat de Promotion Santé Suisse



Università  
della  
Svizzera  
italiana

Facoltà  
di scienze della  
comunicazione

## Sommaire

1. Base de données .....	1
2. Questions et réponses .....	5
2.1 Thématisation du poids corporel, de la nutrition et de l'activité physique .....	5
2.2 Problématisation parmi des groupes spécifiques de la population .....	12
2.3 Alimentation favorable ou défavorable à la santé .....	14
2.4 Activité physique favorable ou défavorable à la santé .....	25
2.5 Présentation des causes du surpoids .....	28
2.6 Présentation des conséquences du surpoids .....	34
2.7 Indication de mesures contre le surpoids .....	37
2.8 Présentation de la fondation Promotion Santé Suisse .....	42
3. Résumé .....	47

## 1. Base de données

### L'objet de recherche

Dans le contexte de son secteur stratégique «Poids corporel sain», la fondation Promotion Santé Suisse soutient un ensemble de mesures de sensibilisation variées en faveur d'une nutrition saine, d'un exercice physique suffisant et adéquat, ainsi que des interactions entre la nutrition, l'activité physique et un poids corporel sain. Ces mesures comprennent des campagnes d'affichage, des programmes de promotion sur le plan cantonal, des projets à modules, etc. dont les enfants et les jeunes sont les destinataires finaux. Des mesures isolées s'adressent directement à différents groupes cibles directs spécifiques: aux enfants et aux jeunes eux-mêmes dans les jardins d'enfants comme à l'école, à leurs parents, leurs enseignants et aux personnes actives comme multiplicateurs pour les enfants et leurs familles dans les services de consultation ou d'une autre manière. Les campagnes d'affiches au début de 2007, 2008 et 2009, qui ont à chaque fois thématiquement abordé la problématique du surpoids (2007 et 2008) ou ont incité à des modifications du comportement en matière de nutrition et d'exercice physique (2009), visaient l'ensemble de la population.

Les offres et mesures de Promotion Santé Suisse, de même que celles de ses acteurs, s'adressent à un public restreint ou plus large, p. ex. lors de l'organisation de manifestations telles que des walkings. Elles trouvent en particulier un écho auprès du public lorsqu'elles sont relatées par les médias de masse au plan local, régional, cantonal ou national. Les comptes rendus des médias relatifs à Promotions Santé Suisse, à ses initiatives et à leurs conséquences doivent être considérés dans le contexte du compte rendu global des médias suisses à propos des thèmes de la nutrition, de l'activité physique et du poids corporel.

Pour de nombreuses personnes, les médias de masse représentent une source centrale d'informations, de perception de la réalité et de formation d'opinion. L'intensité de la présence publique d'un thème et sa présentation concrète jouent un rôle important pour sa prise de conscience par le public. Selon les affirmations évoquées, les aspects mis en exergue et l'importance accordée aux potentiels de conflits et de problématiques, la population jugera qu'un problème est important ou ne l'est pas. De plus, les comptes rendus de thèmes et de problèmes représentent une cage de résonance pour les activités et les mesures d'institutions telles que Promotion Santé Suisse. Les médias ont la possibilité de soutenir la prise de conscience et l'acceptation de mesures par la population s'ils mettent par exemple l'accent sur un problème existant et évoquent la nécessité de prendre des mesures. En revanche, ils peuvent aussi nier ce problème et faire paraître superflues certaines mesures.

La présence publique du thème du surpoids, de ses causes et conséquences, ainsi que le rapport entre nutrition, activité physique et poids ont été étudiés en intégrant les campagnes et les activités de Promotion Santé Suisse. Trois analyses quantitatives de contenu de journaux et périodiques sélectionnés, dans les trois

régions linguistiques et culturelles de Suisse, ont été systématiquement réalisées. Ces études couvrent la période du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars des années 2006/2007, 2007/2008 et 2008/2009. Elles englobent la partie rédactionnelle complète des titres.

### **Procédure**

Ont été examinés pour la Suisse alémanique: Blick, Basler Zeitung, Berner Zeitung, Die Südostschweiz, Der Bund, Der Landbote, Mittelland Zeitung, Neue Luzerner Zeitung, St. Galler Tagblatt, Tagesanzeiger, Neue Zürcher Zeitung, NZZ am Sonntag, Sonntagsblick, Sonntagszeitung, Der Sonntag (dès 2007/2008), Beobachter, Facts (seulement en 2006/2007), Die Weltwoche, Die Wochenzeitung, Schweizer Bauer, Schweizer Familie, Schweizer Illustrierte, Coop-Zeitung, Gesundheit Sprechstunde et Glückspost. Ont été pris en compte pour la Suisse romande: Le Temps, 24 Heures, La Tribune de Genève, Le Matin Semaine et Le Matin Dimanche (dès 2007/2008). Les médias tessinois ont été analysés dès 2007/2008 lors des deuxième et troisième tranches de l'examen des médias. Il s'agit de Corriere del Ticino, Giornale del Popolo, La Regione et Il Caffè.

Les comptes rendus des organes de presse sélectionnés peuvent être considérés comme exemplaires en matière de contenu de médias à fonctions informatrice, formatrice d'opinion, et dans une moindre mesure, de divertissement. Le choix comprend des supports de fréquences de parution différentes: journaux quotidiens, hebdomadaires et publications dominicales, ainsi que périodiques et magazines (le plus souvent hebdomadaires). Les régions linguistiques sont représentées proportionnellement par 24 titres (Suisse alémanique), 4 à 5 titres (Suisse romande) et 4 titres (Tessin) correspondant à leur envergure et à leurs offres respectives. Les journaux et périodiques couvrent un large spectre de contenu, touchent des personnes de différents segments de la population et ayant différents centres d'intérêt. Même si les titres ne sont pas représentatifs au sens statistique de l'offre média pour l'ensemble de la Suisse, ils reflètent une grande partie des thèmes et un large échantillon représentatif des opinions.

Tous les articles des journaux et magazines précités, comportant au moins l'un des nombreux mots clés, ont été identifiés pour les périodes respectives prises en compte dans les différentes langues. Il s'agit de toutes les variations linguistiques du poids corporel (en particulier poids insuffisant, normal, idéal, surpoids, obésité, adiposité), nutrition et activité physique, ainsi que, pris dans ce contexte, des adjectifs «déséquilibré» et «sain». Les articles ont été recherchés grâce à une banque de données électronique permettant de saisir intégralement les journaux et périodiques jugés intéressants.

Tous les articles ayant été identifiés de cette manière ont été examinés selon des critères définis sur la base d'un instrument de recherche complexe (répertoire des codes) par des collaborateurs/trices de langue maternelle adéquate, qui leur ont ensuite attribué systématiquement une note (codage) de manière standardisée. Dans les faits, les articles électroniques trouvés sur la base des mots clés ne se

rapportaient pas tous à la thématique pertinente. Par exemple, le mot clé «poids» pouvait aussi figurer dans un article relatif au poids des courges de la dernière récolte. Les articles de presse ont été triés par codage, de manière à sélectionner exclusivement pour l'analyse ceux qui étaient importants. Pour chaque article pris dans sa totalité, les caractéristiques formelles et de contenu ainsi que ses affirmations prises spécifiquement, ont été saisies. Font notamment partie des caractéristiques prises en compte l'emplacement de l'article dans le support, sa longueur et ses thèmes – p. ex. le fait qu'il traite ou non de questions de nutrition, de surpoids ou de ces deux aspects à la fois. Les affirmations prises isolément ont été identifiées, les problèmes de poids corporel thématiques (causalité), les rapports entre la nutrition, l'activité physique et le poids corporel ont été établis, et leurs acteurs évalués. Trois types d'affirmations ont été différenciés dans ce contexte:

1. Affirmations relatives aux *dimensions de la problématique* nutrition, activité physique et poids corporel: elles englobent premièrement des indications quant à la portée des comportements et aux états préjudiciables à la santé, p. ex. l'ampleur du surpoids en Suisse ou l'augmentation du nombre de personnes en surpoids durant une période déterminée. Deuxièmement, elles comportent des indications relatives à la prise de conscience de la population ou d'une partie de celle-ci des problèmes consécutifs au surpoids, à une alimentation inappropriée, au manque d'activité physique, ou à des exercices inadéquats. Troisièmement, font partie des affirmations se rapportant à la dimension du problème les indications relatives aux causes d'un surpoids ou d'un poids insuffisant; et, quatrièmement, les mesures susceptibles d'être prises, devant l'être ou étant déjà appliquées pour remédier au problème.
2. *Affirmations causales*: elles présentent (explicitement ou implicitement) la relation entre une cause (dans ce cas particulier la nutrition, les denrées alimentaires ou certains éléments, l'activité physique, le manque d'activité physique, etc.), ainsi que leurs conséquences ou effets (dans ce cas particulier le poids corporel, l'état de santé, la situation psychique et sociale, etc.).
3. Affirmations se rapportant à l'image des *acteurs*: elles caractérisent les institutions du secteur suisse de la santé, pris au sens large, qui sont actives en matière de nutrition, d'activité physique et de poids corporel sain. Ont été notamment saisies à cette fin les affirmations relatives à Promotion Santé Suisse, à ses compétences et aux mesures qu'elle a prises.

Toutes les règles d'analyse des articles pour l'identification et le classement des affirmations pertinentes sont documentées dans un répertoire des codes (codebook) complet. Son utilisation a été testée et optimisée en plusieurs étapes par des collaborateurs/trices (étudiant-e-s). Au cours de toute la phase de collecte, des contrôles de qualité par échantillonnage ont été effectués. Lors d'entretiens réguliers avec toutes les personnes impliquées, les problèmes de collecte des données ont été identifiés et une solution obligatoirement applicable par tous a été introduite. Les articles de presse devant être examinés ont été distribués aux collaborateurs/trices de manière à exclure tous biais du au style de codage ou a des erreurs

systematiques de codage. Chaque codeur/euse a traité des articles de tous les journaux et magazines de sa langue maternelle durant toutes les phases de la période d'examen.

Il a résulté de la complexité de la procédure de collecte une base de données permettant un nombre pratiquement illimité d'analyses. Huit questions ou ensembles de questions de Promotion Santé Suisse sont à la base de cette documentation. Ils sont à chaque fois le point de départ des huit chapitres de résultats. Pour chaque ensemble de questions, des indicateurs pertinents ont été extraits des données disponibles et analysés selon les catégories correspondantes. Il a été tenté de répondre à chaque question par un bref texte purement descriptif. Les réponses ont été étayées et complétées par des tableaux présentant les résultats d'analyse en détail. Le tableau 1 comporte les informations relatives à la base de l'étude prise dans sa globalité.

**Tableau 1: Nombre de journaux et de titres périodiques examinés par période d'étude et région linguistique**

	octobre 2006 à mars 2007 n	octobre 2007 à mars 2008 n	octobre 2008 à mars 2009 n
Suisse alémanique	24	24	24
Suisse romande	4	5	5
Tessin	**	4	4
Suisse entière	28	33	33

\*\* Les journaux et périodiques du Tessin n'ont pas été pris en compte pour la première période d'étude.

## 2. Questions et réponses

### 2.1. Thématisation du poids corporel, de la nutrition et de l'activité physique

***Combien d'articles se rapportant aux thèmes de la nutrition, de l'activité physique et du poids ont-ils paru? A quelle fréquence les articles traitant du poids corporel pris isolément ou combiné à la nutrition et à l'activité physique ont-ils été publiés?***

Durant la première période d'examen, les journaux et périodiques de Suisse alémanique ont publié dans l'ensemble plus d'articles que durant la deuxième période et, durant cette dernière, plus que durant la troisième. L'intensité de la thématisation de la nutrition, de l'activité physique et du poids corporel a été pratiquement linéaire avec 762 articles et 5081 affirmations en 2006/2007, puis 624 articles avec 5492 affirmations en 2007/2008, pour revenir à 458 articles et 3464 affirmations en 2008/2009. Il en va autrement en Suisse romande: dans cette région, le nombre des articles et affirmations a doublé de 2006/2007 (129/839) à 2007/2008 (264/1567), pour régresser nettement en 2008/2009 (151/793). Le nombre des articles reste cependant plus élevé qu'au début de la période d'examen. Au Tessin, les chiffres manquent durant la première étape de l'enquête. En 2007/2008 et 2008/2009, dans les quatre journaux et périodiques, les thèmes de la nutrition, de l'activité physique et du poids étaient présents d'une manière constante avec respectivement 268 et 255 articles, dans lesquels se trouvaient 1378 et 1284 affirmations.

La comparaison directe de l'ensemble des articles et affirmations publiés dans les supports des trois régions linguistiques est peu éloquente, étant donné qu'en Suisse alémanique une quantité de titres nettement plus élevée qu'en Suisse romande et au Tessin a été prise en compte. De plus, il existe des modifications négligeables dans le choix des titres entre 2006/2007 et 2007/2008. C'est pourquoi des valeurs moyennes ont été calculées pour chaque période d'examen et chaque région linguistique, afin de connaître le nombre d'articles et d'affirmations publiés dans les journaux et périodiques respectifs par semestre.

En 2006/2007, les journaux et périodiques de Suisse alémanique ont traité en moyenne de nutrition, d'activité physique et de poids corporel dans 31 articles et 212 affirmations. Par conséquent, dans cette partie du pays, les lectrices et les lecteurs de l'un des journaux et périodiques ont vu ce thème traité au moins une fois par semaine. Un article moyen comportait environ 7 affirmations, se rapportant par exemple aux causes et aux conséquences du surpoids ou au rapport entre une alimentation correcte et un poids corporel sain. Un an plus tard, les titres de Suisse alémanique – sur la base du nombre d'articles (26) – évoquaient ces thèmes moins souvent, tout en argumentant dans leurs articles qui comportaient en moyenne

quelque 6 à 7 affirmations avec une intensité comparable à celle de l'année précédente. En 2008/2009, certains journaux et périodiques ne publiaient plus que rarement des articles intéressants (19), mais toutefois avec une intensité comparable à celle des deux années précédentes avec 8 affirmations en moyenne se rapportant aux problèmes, aux relations de causalité ou aux acteurs. Du point de vue de l'importance globale de leurs articles, on peut ainsi déceler dans les médias de Suisse alémanique un intérêt en baisse pour ce thème, traité cependant avec une intensité constante par des affirmations utilisables pour l'étude. Il est à supposer que d'autres thèmes – plus actuels – ont relégué temporairement l'importance de la nutrition, de l'activité physique et du poids dans les priorités. On pense tant à des événements internes à la Suisse qu'à d'autres thèmes se rapportant à la santé, comme les premières discussions à propos de l'agent pathogène A/H1N1 de la «grippe porcine».

En 2006/2007 les journaux et périodiques de Suisse romande ont traité de nutrition, d'activité physique et de poids corporel en moyenne dans 32 articles et 210 affirmations. Durant cette période, ce thème a trouvé un écho comparable en Suisse romande et en Suisse alémanique. En 2007/2008, les titres de Suisse romande ont abordé en moyenne cette thématique dans 53 articles et 313 affirmations. Les titres de Suisse romande ont donc accordé une attention clairement plus grande à la nutrition, à l'activité physique et au poids durant cette période, comparativement à l'année précédente. En 2007/2008, les lecteurs/trices de l'un des journaux et périodiques de Suisse romande trouvaient en moyenne deux fois par semaine quelque chose à propos de ce thème, qui était donc beaucoup plus présent que l'année précédente. En 2008/2009, les journaux et périodiques de Suisse romande ont à nouveau traité ce thème avec une intensité moindre qu'en 2007/2008. Le chiffre de 30 articles était au même niveau, alors que les 159 affirmations étaient moins nombreuses qu'au niveau initial de la première période d'examen.

En 2007/2008, les titres du Tessin ont traité de nutrition, d'activité physique et de poids corporel en moyenne dans 67 articles et 345 affirmations. Par conséquent, dans cette partie du pays, les lecteurs/trices de l'un des journaux et périodiques ont trouvé environ trois fois par semaine quelque chose se rapportant à ce thème. Un article comportait en moyenne cinq affirmations. Pour le Tessin, les valeurs de comparaison avec l'année précédente manquent, car les titres de cette région n'ont été pris en compte que durant la deuxième étape du monitoring des médias. Comparativement aux autres parties du pays, les médias tessinois ont traité plus souvent cette thématique en 2007/2008. C'est valable aussi pour 2008/2009. Durant cette période, les titres tessinois ont publié en moyenne 64 articles avec au total 321 affirmations. La régression de la prise en compte de la nutrition, de l'activité physique et du poids observée en Suisse alémanique et (entre 2007/2008 et 2008/2009 également) en Suisse romande n'apparaît donc pas au Tessin. Dans cette région, la thématique a été traitée avec une intensité constante (tableaux 2 et 3).

**Tableau 2: Nombre total d'articles et d'affirmations se rapportant à la nutrition, à l'activité physique et au poids corporel durant les trois périodes d'examen**

		2006/2007*	2007/2008	2008/2009
		n	n	n
Suisse alémanique	articles	762	624	458
	affirmations	5081	5492	3464
Suisse romande	articles	129	264	151
	affirmations	839	1567	793
Tessin	articles	**	268	255
	affirmations	**	1378	1284
Suisse entière	articles	891	1156	864
	affirmations	5920	8437	5541

\* En 2006/2007, 65 articles ont aussi été saisis, mais ils ne contenaient pas d'affirmations susceptibles d'être codées à propos de nutrition, d'activité physique et de poids corporel. Pour permettre la comparaison des périodes d'examen, ces articles ne figurent pas sur le tableau.

\*\* Les journaux et périodiques du Tessin n'ont pas été pris en compte pour la première période d'étude.

**Tableau 3: Nombre moyen d'articles et d'affirmations par journal ou périodique durant les trois périodes d'examen prises ensemble**

		2006/2007*	2007/2008	2008/2009
		n	n	n
Suisse alémanique	articles	32	26	19
	affirmations	212	229	144
Suisse romande	articles	32	53	30
	affirmations	210	313	159
Tessin	articles	**	67	64
	affirmations	**	345	321
Suisse entière	articles	32	35	26
	affirmations	211	256	168

\* Comme sur le tableau 2, 65 articles dépourvus d'affirmations susceptibles d'être codées à propos de la nutrition, de l'activité physique et du poids corporel, (toutefois saisis en 2006/2007), n'ont pas été pris en compte.

\*\* Les journaux et magazines du Tessin n'ont pas été pris en compte pour la première période d'étude.

Les journaux et périodiques examinés en Suisse alémanique traitaient plutôt rarement de nutrition, d'activité physique ou de poids corporel pris isolément (chacun env. 8% durant toutes les périodes d'examen). Les thématiques les plus fréquentes portaient sur deux ou – dans environ un tiers des cas – même trois aspects dans un même article. Le poids corporel a été traité un peu plus souvent en lien avec la nutrition plutôt qu'avec l'activité physique. A l'occasion, les titres ont traité ensemble de nutrition et d'activité physique, mais sans évoquer le poids corporel. Si l'on considère les résultats au fil du temps, il n'apparaît guère de modifications en Suisse alémanique. Seule la proportion d'articles traitant ensemble de nutrition, d'activité physique et de poids corporel a augmenté à 30% en 2006/2007 et à 36% en 2008/2009.

Les titres de Suisse romande ont traité très souvent de la nutrition comme seul thème important. Ils ont présenté aussi assez fréquemment la nutrition en rapport avec le poids corporel, ou l'activité physique avec le poids corporel. Les journaux et périodiques de Suisse romande ont traité rarement du poids corporel seul, et il en va de même du thème de l'activité physique seul ou dans le contexte du poids corporel. Au cours du temps, la présentation en Suisse romande s'est concentrée toujours plus sur la thématique de la nutrition. En 2006/2007, près d'un article sur trois n'a traité que de nutrition, alors que pendant les deuxième et troisième périodes il s'agit de plus de la moitié des cas. De la même manière, l'importance du poids corporel et de l'activité physique a régressé dans les titres de Suisse romande. Ces deux thèmes y jouant un rôle moindre face à l'aspect central de la nutrition.

L'image des médias tessinois est très semblable à celle de la Suisse romande. Sur la totalité des articles, 40% et 47% ont traité uniquement du thème de la nutrition, sans se référer au poids corporel ou à l'activité physique. L'activité physique et le poids ont joué de manière similaire un rôle relativement secondaire dans les journaux et périodiques de cette partie de la Suisse (tableaux 4 à 6).

**Tableau 4: Articles des journaux et périodiques de Suisse alémanique avec différents thèmes centraux\* durant les trois périodes d'examen**

Articles traitant	2006/2007 (n = 762) %	2007/2008 (n = 624) %	2008/2009 (n = 458) %
Exclusivement de poids corporel	8	9	10
Exclusivement de nutrition	13	8	11
Exclusivement d'activité physique	8	7	7
De poids corporel et de nutrition	17	18	16
De poids corporel et d'activité physique	12	13	12
De nutrition et d'activité physique	11	12	9
De poids corporel, de nutrition et d'activité physique	30	33	36
Total	99	100	101

\* Ne sont pas pris en compte trois articles en 2006/2007 et un article en 2007/2008, étant donné qu'ils ne comportent que des affirmations se rapportant à l'image des acteurs.

**Tableau 5: Articles des journaux et périodiques de Suisse romande avec différents thèmes centraux\* durant les trois périodes d'examen**

Articles traitant	2006/2007 (n = 129) %	2007/2008 (n = 264) %	2008/2009 (n = 151) %
Exclusivement de poids corporel	6	6	3
Exclusivement de nutrition	32	58	55
Exclusivement d'activité physique	2	3	4
De poids corporel et de nutrition	30	15	19
De poids corporel et d'activité physique	9	2	4
De nutrition et d'activité physique	5	3	3
De poids corporel, de nutrition et d'activité physique	17	13	13
Total	101	100	101

\* N'est pas pris en compte un article de 2007/2008, étant donné qu'il ne comporte que des affirmations se rapportant à l'image des acteurs.

**Tableau 6: Articles des journaux et périodiques du Tessin avec différents thèmes centraux\* durant les trois périodes d'examen**

Articles traitant	2006/2007 (n = 0)** %	2007/2008 (n = 268) %	2008/2009 (n = 255) %
Exclusivement de poids corporel	**	6	6
Exclusivement de nutrition	**	40	47
Exclusivement d'activité physique	**	16	13
De poids corporel et de nutrition	**	15	13
De poids corporel et d'activité physique	**	5	3
De nutrition et d'activité physique	**	9	9
De poids corporel, de nutrition et d'activité physique	**	9	10
Total	**	100	101

\* N'est pas pris en compte un article de 2008/2009, étant donné qu'il ne comporte que des affirmations se rapportant à l'image des acteurs.

\*\* Les journaux et magazines du Tessin n'ont pas été pris en compte pour la première période d'étude.

Si les journaux et périodiques suisses ont thématiqué le poids corporel dans leurs articles – pris isolément ou conjointement avec la nutrition et/ou l'activité physique – ils traitaient dans trois quarts à quatre cinquièmes des cas de surpoids. En comparaison, ils ont évoqué souvent aussi l'obésité ou le poids corporel thématiqués d'une manière générale. Il était plutôt rare que le poids normal ou insuffisant joue un rôle dans les articles. Au cours des trois ans, les considérations se sont concentrées toujours plus sur la thématique du surpoids. De plus, la proportion des articles dont le thème était le poids corporel pris en général – parfois en plus d'aspects spécifiques – a augmenté (tableau 7).

**Tableau 7: Perspectives spécifiques des articles consacrés essentiellement au poids corporel**

Base: Tous les articles traitant de poids corporel (à l'exception de ceux en relation avec la nutrition et/ou l'activité physique)

Articles traitant du poids corporel avec des perspectives spécifiques (notamment) de	2006/2007 (n = 597) %	2007/2008 (n = 644) %	2008/2009 (n = 473) %
Poids insuffisant	10	10	11
Poids normal	14	11	22
Surpoids	79	75	81
Obésité	36	36	29
Poids corporel en général/ de manière non spécifique	38	22	52
Total*	177	154	195

\* Etant donné que, pour les articles traitant de poids corporel, toutes les perspectives contenues ont été saisies, la somme de la valeur des pour-cent n'est pas égale à 100.

## **2.2. Problématisation parmi des groupes spécifiques de la population**

***La problématique du poids corporel préjudiciable à la santé se rapporte-t-elle à certains groupes particuliers (p. ex. âge, sexe, passé migratoire)?***

Toutes les affirmations prises en compte ci-après ont été tirées des articles traitant de nutrition, d'activité physique et de poids corporel. Pour chaque indication relative à un problème ou à son ampleur, à sa perception, à ses causes et à ses conséquences, pour chaque affirmation causale ainsi que chaque affirmation relative aux acteurs et à leur comportement, la possibilité d'une relation avec un groupe de population spécifique a été examinée. Ainsi, par exemple, les conseils alimentaires destinés aux femmes enceintes ont été codés selon un rapport spécifique aux femmes, les affirmations relatives à la part croissante d'enfants en surpoids en Suisse ont été mises en rapport avec le groupe d'âge allant jusqu'à 14 ans, et les rapports nationaux mis en relation avec leur propre pays.

La majorité des affirmations étaient dépourvues de relation avec des groupes de population spécifiques ou leurs caractéristiques sociodémographiques. La présentation de la thématique est donc largement non spécifique et se réfère à l'ensemble de la population: une alimentation préjudiciable à la santé, le manque d'activité physique et les problèmes de poids concernent tout un chacun et non pas seulement les personnes présentant un terrain ou des particularités spécifiques – comme le reflètent les titres. Les lecteurs/trices déjà sensibilisé-e-s se sentent eux-mêmes inclus dans ce type de présentation et rapportent les problèmes décrits, les conseils etc. à leur propre personne. Les lecteurs/trices moins sensibilisé-e-s considèrent plutôt les présentations d'ordre général et non spécifiques comme une base leur permettant de ne pas se sentir concerné-e-s et de reporter le problème décrit, les conseils, etc. sur d'autres personnes.

Lorsque les titres se réfèrent à des groupes spécifiques de population ou établissent leurs caractéristiques sociodémographiques, ils évoquent parfois des affirmations spécifiques à la Suisse ou à ses habitant-e-s. Un peu plus souvent, les auteur-e-s des articles ciblent leurs affirmations sur des groupes d'âge spécifiques. Lorsqu'ils le font, ils désignent en général les enfants et les jeunes jusqu'à 14 ans. Si des journalistes tirent un parallèle en matière de nutrition, d'activité physique et de poids corporel avec l'âge des personnes concernées, il s'agit alors largement de groupes situés au cœur des activités et des mesures de Promotion Santé Suisse (tableau 8).

**Tableau 8: Rapport entre les affirmations évaluatrices en matière d'activité physique, de nutrition et de poids corporel et les caractéristiques sociodémographiques de groupes de population**

		2006/2007 (n = 5349) %	2007/2008 (n=8434) %	2008/2009 (n = 5539) %
Sexe	féminin	7	6	5
	masculin	6	4	4
	les deux/non spécifique	87	90	91
Age	jusqu'à 14 ans	17	16	15
	de 15 à 25 ans	6	3	2
	de 26 à 65 ans	11	3	5
	autres/toutes les catégories d'âge/ affirmations non spécifiques	66	78	78
Couche sociale	couche inférieure	1	0	1
	couche moyenne	2	0	0
	couche supérieure	1	0	0
	autres/toutes les couches sociales/ affirmations non spécifiques	96	100	99
Nationalité	Suisse	11	11	15
	Européenne	**	2	2
	pays extra-européens	**	2	2
	autres/toutes les nationalités/ affirmations non spécifiques	89	85	81

\* En 2006/2007, des indications relatives aux caractéristiques sociodémographiques de groupes de personnes déterminés n'ont été saisies que pour les affirmations causales. C'est pourquoi cette analyse est basée sur 636 cas, nombre plus restreint que le total des affirmations ayant été saisies en 2006/2007.

\*\* En 2006/2007, seules des indications relatives aux Suisses et aux autres nationalités ont été différenciées. Le répertoire de codes a été différencié pour les deux périodes d'examen suivantes.

### **2.3. Alimentation favorable ou défavorable à la santé**

***Que présentent les médias par rapport à la nutrition en tant que moyen de promouvoir la santé ou de la mettre en péril?***

***Quels sont les bons ou les mauvais types de comportement pour la santé en matière de nutrition et de (ou groupes de) denrées alimentaires selon la présentation de la presse?***

***Des recommandations concrètes sont-elles données?***

L'analyse ci-après est fondée sur des affirmations causales thématiques les conséquences de la nutrition. Deux types sont différenciés: les affirmations relatives aux conséquences des types de nutrition d'une part, et d'autre part les conséquences de la consommation ou de la non-consommation de certains produits alimentaires ou groupes de produits alimentaires.

Affirmations relatives aux formes de nutrition, se référant à l'alimentation en tant que comportement. Les articles énumèrent les caractéristiques de ce comportement, p. ex. le fait que la nutrition humaine est dans l'ensemble saine ou préjudiciable à la santé, pauvre ou riche en calories, régulière ou irrégulière, qu'elle fait partie intégrante d'habitudes quotidiennes ou respecte certaines règles spécifiques, les affirmations causales se rapportant aux conséquences des modes alimentaires, ce qui se passe lorsqu'une personne s'alimente sainement ou non, régulièrement ou irrégulièrement, absorbe une nourriture variée ou uniforme, suit un régime, etc.

Lorsque les journaux et périodiques suisses rapportaient des affirmations causales relatives au comportement alimentaire et aux modes de nutrition, il s'agissait le plus souvent d'indications relatives à une alimentation correcte et aux régimes pris dans un sens général ou au respect des règles de nutrition. Les conséquences d'une alimentation inadéquate en général, d'une alimentation réfléchie et d'une alimentation diversifiée ont également été assez souvent thématiques. Dans l'ensemble, les titres ont abordé plus souvent les conséquences des modes de comportement communément considérés comme corrects que celles découlant de comportements passant pour faux ou discutables. Cela s'applique aux trois périodes d'examen de manière analogue. Seuls les régimes ont joué en 2008/2009 un rôle plus important qu'au cours des années précédentes.

Les journaux et périodiques suisses attestent que les formes de nutrition généralement reconnues pendant longtemps comme correctes ont eu, conformément aux attentes, des répercussions largement positives sur la santé, alors que celles réputées négatives ont eu, comme de juste, des conséquences majoritairement négatives. Les régimes ont été le plus souvent présentés comme favorables à la santé, mais dans un cas sur quatre ils ont été présentés négativement. Il s'agit p. ex. d'indications relatives à des produits amincissants dangereux pour la santé, de

prescriptions de régimes extrêmes, ou encore de la reprise fréquente de poids à la fin des régimes.

Les lecteurs/trices des titres examinés ont été rendus plus souvent attentifs à la pratique d'une alimentation correcte et à ses effets favorables sur la santé qu'à la mise en danger de la santé par une alimentation inappropriée. Ainsi, les comptes rendus ont semble-t-il représenté pour les lectrices/teurs plus souvent une fonction de motivation et d'exemple qu'une mise en garde (tableaux 9 et 10).

### Tableau 9: Thématisation des formes de nutrition lors d'affirmations causales

Base: Toutes les affirmations causales relatives au rapport entre la nutrition, l'activité physique et le poids, thématisant d'une manière générale l'influence des formes de nutrition

Ont été thématisés:	2006/2007 (n = 759) %	2007/2008 (n = 1111) %	2008/2009 (n = 809) %
Alimentation adéquate en général	28	25	24
Régime, respect de règles de nutrition	19	22	28
Alimentation réfléchie en général	10	6	6
Alimentation diversifiée/ Eviter une nutrition uniforme	7	10	8
Prise de repas dans une ambiance agréable/ manger et boire lentement	4	3	3
Alimentation pauvre en calories, nutrition en quantité limitée	2	2	2
Repas petits/légers, petits repas intermédiaires fréquents	2	4	3
Manger régulièrement	2	4	4
-----			
Alimentation inadéquate en général	14	11	12
Repas lourds et riches/grosses portions	5	5	4
Prise de repas dans une ambiance désagréable/ manger et boire hâtivement	4	3	1
Manger irrégulièrement	2	3	1
Boire trop peu/manque de liquides	1	1	1
Alimentation non diversifiée	0	1	3
Total	100	100	100

**Tableau 10: Affirmations relatives aux conséquences pour la santé du mode général de nutrition**

Base: Toutes les affirmations causales relatives à l'influence de différents modes de nutrition sur la santé

Modes de nutrition	sain %	malsain %	non spécifique %	total %
Alimentation adéquate en général (n = 684)	96	2	2	100
Repas réguliers (n = 92)	90	1	9	100
Alimentation réfléchie en général (n = 195)	84	4	12	100
Prise de repas dans une ambiance agréable/ manger et boire lentement (n = 89)	89	1	10	100
Alimentation diversifiée/ Eviter une nutrition uniforme (n = 227)	88	1	11	100
Alimentation pauvre en calories, alimentation en quantité limitée (n = 52)	81	11	8	100
Repas petits/légers, petits repas intermédiaires fréquents (n = 84)	83	13	4	100
Régimes, règles de nutrition (n = 617)	68	25	7	100
<hr/>				
Alimentation inadéquate en général (n = 333)	3	94	3	100
Boire trop peu/manque de liquides (n = 25)	0	92	8	100
Alimentation uniforme (n = 33)	9	91	0	100
Repas lourds et riches/grosses portions (n = 119)	8	85	7	100
Prise de repas dans une ambiance désagréable/ manger et boire hâtivement (n = 72)	13	75	12	100
Repas irréguliers (n = 57)	18	68	14	100

Le deuxième type d'affirmations importantes pour la problématique comprend des indications relatives aux conséquences de la consommation ou de la non-consommation de certains aliments ou groupes d'aliments. Il ne s'agit plus ici du *comment* – la forme et la manière – de la nutrition mais de *ce* qui est mangé et bu. Ont été réunis, pour la formation des groupes d'aliments, d'une part des aliments et des denrées d'agrément concrets – p. ex. légumes et fruits, viande, poisson, œufs et protéines végétales, céréales, produits laitiers, alcool, etc. D'autre part, des denrées alimentaires selon leur type de préparation (grillées, cuites, etc.), leur forme de présentation (p. ex. produits prêts à la consommation) et la situation dans laquelle ils étaient généralement consommés (p. ex. en tant que fast food). Ainsi, le code attribué aux hamburgers est celui du dernier groupe correspondant aux denrées consommées dans des situations spécifiques.

Indépendamment de la base de classification et du type de denrées alimentaires, les journalistes ont émis plus souvent des affirmations se rapportant aux conséquences de la consommation que sur celles de la non-consommation ou du fait d'éviter des denrées alimentaires. Plus la consommation de denrées alimentaires et d'aliments d'agrément était clairement controversée ou réputée malsaine selon le consensus de la société, plus la thématization dans les titres était fréquente, de la même façon que les conséquences du renoncement ou de la non-consommation. Ce point s'applique à la viande, au poisson, aux œufs et aux protéines végétales, aux sucreries, aux boissons sucrées et aux snacks salés, et plus particulièrement encore à l'alcool.

Pour ce qui concerne la consommation de fruits et légumes, de céréales, de produits laitiers ainsi que de certaines huiles et graisses, les journaux et périodiques suisses ont thématized largement ses conséquences positives pour la santé. Les denrées alimentaires citées ont donc été présentées particulièrement souvent comme saines dans les articles des titres examinés. Lorsque les auteur-e-s des articles évoquaient la viande, le poisson, les œufs et les protéines végétales, les boissons, ainsi que les substances nutritives et les compléments alimentaires, ils ont certes souvent mentionné les conséquences tant positives que négatives pour la santé des consommateurs, mais ils ont aussi mis l'accent avec une certaine fréquence sur les conséquences négatives ou les dommages qu'ils entraînaient. Les affirmations relatives aux conséquences pour la santé de la consommation de sucreries et de snacks salés, de celle d'alcool et de tabac ont plus souvent été prises sous l'angle des dommages pour la santé que sous celui de leur utilité pour elle. C'est valable au même titre pour le fast food et les repas pris à la cantine. Les produits nutritifs et les aliments d'agrément, contre lesquels Promotion Santé Suisse et de nombreux autres acteurs mettent en garde sur les plans national et international parfois depuis des décennies, ont aussi été présentés par les médias suisses comme problématiques. Comparativement, les auteur-e-s des articles ont confronté plus souvent les lecteurs/trices aux dommages de la consommation de sucreries et de snacks, de fast food, d'alcool et de tabac qu'ils ont mis l'accent sur les avantages de leur consommation. Les comptes rendus des médias sont donc largement conformes aux efforts de Promotion Santé Suisse et des autres acteurs.

De façon correspondante aux résultats précités, les journaux et périodiques publiant des affirmations relatives au renoncement à l'alcool, aux sucreries, aux snacks et au fast food ainsi qu'au tabac, en ont tiré des conséquences presque exclusivement positives pour la santé. Selon la presse suisse, renoncer aux denrées alimentaires et aux aliments d'agrément cités ou en réduire la consommation permet de vivre sainement. Les titres ont cependant thématiqué non seulement les avantages, en particulier pour la santé, d'un renoncement aux sucreries, au fast food, à l'alcool et à la fumée, mais ils ont généralement écrit aussi que renoncer à tous ces groupes de denrées alimentaires avait plus souvent des conséquences positives que négatives pour la santé. Comme exposé précédemment, ils ont cependant traité de façon nettement plus rare la non-consommation que la consommation de ces denrées alimentaires. Il s'agit donc, pour ces affirmations relatives au renoncement, plus souvent d'indications se rapportant à des cas particuliers, comme celui des produits laitiers: l'affirmation que le renoncement aux produits laitiers permet de vivre sainement ne doit pas être prise comme une règle générale, mais comme une affirmation destinée aux personnes souffrant par exemple d'une intolérance au lactose. La même règle s'applique aux indications relatives aux conséquences positives pour la santé d'un renoncement aux légumes et aux fruits. Dans ce cas, ont été par exemple codées les recommandations destinées aux mères allaitantes, les incitant à renoncer pendant cette période aux agrumes afin d'éviter les réactions allergiques que développent fréquemment les enfants en raison du lait maternel.

Les tableaux 11 à 13 exposent ces résultats en détail. Les tableaux 14 à 16 comportent des analyses différenciées pour la présentation des conséquences de la consommation de denrées alimentaires durant les périodes d'examen spécifiques.

**Tableau 11: Thématisation de la consommation ou de la non-consommation de denrées alimentaires dans les affirmations causales**

Base: Toutes les affirmations causales relatives au rapport entre nutrition, activité physique et poids, thématisant l'influence de la consommation ou de la non-consommation de denrées alimentaires

Sont thématisés:	Affirmations relatives à:		
	consommation %	non-consommation/ évitement %	total %
Légumes et fruits (n = 1781)	96	4	100
Céréales (n = 611)	89	11	100
Boissons (n = 818)	89	11	100
Huiles, graisses (n = 208)	86	14	100
Produits laitiers (n = 399)	84	16	100
Tabac (n = 497)	82	18	100
Substances nutritives, compléments alimentaires (n = 1309)	81	19	100
Viande, poisson, œufs, protéines végétales (n = 795)	77	23	100
Sucreries, boissons sucrées, snacks salés Snacks (n = 686)	72	28	100
Alcool (n = 433)	70	30	100
-----			
Aliments dans des situations contextuelles spécifiques (notamment fast food, repas pris à la cantine) (n = 252)	82	18	100
Aliments sous des formes de présentation spécifiques (notamment produits prêts à la consommation) (n = 122)	89	11	100
Aliments dans des formes de préparation spécifiques (p. ex. grillés, cuits, ou autres) (n = 107)	91	9	100
-----			
N'entrant dans aucune catégorie (n = 9)	56	44	100

**Tableau 12: Affirmations relatives aux conséquences pour la santé de la consommation de denrées alimentaires**

Base: Toutes les affirmations causales relatives à l'influence de la consommation de denrées alimentaires sur la santé

Denrées alimentaires	sain %	malsain %	non spécifique %	total %
Légumes et fruits (n = 1716)	93	5	2	100
Céréales (n = 543)	87	9	4	100
Produits laitiers (n = 335)	87	10	3	100
Huiles, graisses (n = 179)	85	13	2	100
Viande, poisson, œufs, protéines végétales (n = 611)	80	16	4	100
Boissons (n = 724)	71	26	3	100
Substances nutritives, compléments alimentaires (n = 1055)	64	33	3	100
Sucreries, boissons sucrées, snacks salés Snacks (n = 497)	38	55	7	100
Alcool (n = 304)	24	69	7	100
Tabac (n = 408)	8	85	7	100
-----				
Aliments dans des situations contextuelles spécifiques (notamment fast food, repas pris à la cantine) (n = 206)	11	79	10	100
Aliments sous des formes de présentation spécifiques (notamment produits prêts à la consommation) (n = 109)	57	38	5	100
Aliments dans des formes de préparation spécifiques (p. ex. grillés, cuits, ou autres) (n = 97)	73	23	4	100
-----				
N'entrant dans aucune catégorie (n = 5)	80	0	20	100

**Tableau 13: Affirmations relatives aux conséquences pour la santé d'éviter certaines denrées alimentaires**

Base: Toutes les affirmations causales relatives à l'influence sur la santé du fait d'éviter certaines denrées alimentaires

Denrées alimentaires	sain %	malsain %	non spécifique %	total %
Alcool (n = 129)	94	3	3	100
Sucreries, boissons sucrées, snacks salés Snacks (n = 189)	85	9	6	100
Tabac (n = 89)	85	15	0	100
Boissons (n = 94)	83	13	4	100
Huiles, graisses (n = 29)	83	7	10	100
Viande, poisson, œufs, protéines végétales (n = 184)	76	19	5	100
Produits laitiers (n = 64)	73	14	13	100
Céréales (n = 68)	69	18	13	100
Substances nutritives, compléments alimentaires (n = 254)	56	40	4	100
Légumes et fruits (n = 65)	45	43	12	100
-----				
Aliments dans des situations contextuelles spécifiques (notamment fast food, repas pris à la cantine) (n = 46)	82	9	9	100
Aliments sous des formes de présentation spécifiques (notamment produits prêts à la consommation) (n = 13)	100	0	0	100
Aliments dans des formes de préparation spécifiques (p. ex. grillés, cuits, ou autres) (n = 10)	90	0	10	100
-----				
N'entrant dans aucune catégorie (n = 4)	75	25	0	100

**Tableau 14: Affirmations relatives aux conséquences pour la santé de la consommation de denrées alimentaires 2006/2007**

Base: Toutes les affirmations causales relatives à l'influence de la consommation de denrées alimentaires

Denrées alimentaires	sain %	malsain %	non spécifique %	total %
Légumes et fruits (n = 364)	94	6	0	100
Viande, poisson, œufs, protéines végétales (n = 136)	84	12	4	100
Produits laitiers (n = 75)	81	16	3	100
Céréales (n = 106)	81	17	2	100
Huiles, graisses (n = 148)	81	19	0	100
Boissons (n = 152)	72	26	2	100
Substances nutritives, compléments alimentaires (n = 351)	57	42	1	100
Alcool (n = 58)	31	69	0	100
Sucreries, boissons sucrées, snacks salés Snacks (n = 114)	22	76	2	100
Tabac (n = 53)	8	92	0	100
-----				
Aliments dans des situations contextuelles spécifiques (notamment fast food, repas pris à la cantine) (n = 66)	18	82	0	100
Aliments sous des formes de présentation spécifiques (notamment produits prêts à la consommation) (n = 20)	70	30	0	100
Aliments dans des formes de préparation spécifiques (p. ex. grillés, cuits, ou autres) (n = 15)	73	27	0	100

**Tableau 15: Affirmations relatives aux conséquences pour la santé de la consommation de denrées alimentaires 2007/2008**

Base: Toutes les affirmations causales relatives à l'influence de la consommation de denrées alimentaires

Denrées alimentaires	sain %	malsain %	non spécifique %	total %
Légumes et fruits (n = 840)	92	5	3	100
Produits laitiers (n = 168)	90	6	4	100
Huiles, graisses (n = 70)	89	8	3	100
Céréales (n = 263)	88	7	5	100
Viande, poisson, œufs, protéines végétales (n = 264)	83	13	4	100
Boissons (n = 353)	70	26	4	100
Substances nutritives, compléments alimentaires (n = 379)	69	26	5	100
Sucreries, boissons sucrées, snacks salés Snacks (n = 240)	44	43	13	100
Alcool (n = 141)	23	64	13	100
Tabac (n = 294)	8	83	9	100
-----				
Aliments dans des situations contextuelles spécifiques (notamment fast food, repas pris à la cantine) (n = 73)	8	67	25	100
Aliments sous des formes de présentation spécifiques (notamment produits prêts à la consommation) (n = 45)	49	44	7	100
Aliments dans des formes de préparation spécifiques (p. ex. grillés, cuits, ou autres) (n = 50)	86	8	6	100
-----				
N'entrant dans aucune catégorie (n = 3)	67	0	33	100

**Tableau 16: Affirmations relatives aux conséquences pour la santé de la consommation de denrées alimentaires 2008/2009**

Base: Toutes les affirmations causales relatives à l'influence de la consommation de denrées alimentaires

Denrées alimentaires	sain %	malsain %	non spécifique %	total %
Légumes et fruits (n = 512)	94	4	2	100
Céréales (n = 174)	89	8	3	100
Huiles, graisses (n = 61)	85	13	2	100
Produits laitiers (n = 92)	85	14	1	100
Viande, poisson, œufs, protéines végétales (n = 211)	75	22	3	100
Boissons (n = 219)	74	24	2	100
Substances nutritives, compléments alimentaires (n = 325)	65	32	3	100
Sucreries, boissons sucrées, snacks salés Snacks (n = 143)	40	57	3	100
Alcool (n = 105)	21	75	4	100
Tabac (n = 61)	5	93	2	100
-----				
Aliments dans des situations contextuelles spécifiques (notamment fast food, repas pris à la cantine) (n = 67)	8	88	4	100
Aliments sous des formes de présentation spécifiques (notamment produits prêts à la consommation) (n = 44)	59	36	5	100
Aliments dans des formes de préparation spécifiques (p. ex. grillés, cuits, ou autres) (n = 32)	53	44	3	100
-----				
N'entrant dans aucune catégorie (n = 2)	100	0	0	100

## **2.4. Activité physique favorable ou défavorable à la santé**

***Que présentent les médias en matière d'activité physique favorable ou défavorable à la santé?***

***Quels types d'activité physique – exercice quotidien et sport – sont-ils considérés par la presse comme bons ou mauvais pour la santé?***

Les journaux et périodiques suisses présentent une image claire des comportements sains et malsains en matière d'activité physique. Presque toutes les affirmations causales se rapportant aux conséquences de l'activité physique quotidienne pour la santé, de l'activité physique en général, ainsi que des activités sportives, se réfèrent à un bénéfice pour l'état de santé. Presque toutes les affirmations causales relatives au manque d'activité physique en général, ainsi qu'aux possibilités restreintes d'activité physique au quotidien, p. ex. en raison des conditions de travail, évoquent les inconvénients ou les dommages pour la santé. Cela s'applique aussi, même si c'est de façon atténuée, aux affirmations relatives au fait que l'activité physique des personnes est réduite ou évitée au quotidien et que leur pratique du sport est inexistante ou presque. Les résultats précités se retrouvent au cours des trois semestres d'examen, avec de faibles décalages.

Selon la présentation des titres examinés, tant l'activité physique au quotidien que le sport jouent un rôle important pour la santé. Toutefois, les journalistes ont accentué dans leurs affirmations les effets positifs de l'activité physique au quotidien et pendant le travail plus encore que les effets positifs d'une activité sportive. Dans les affirmations se rapportant au fait d'éviter le sport ou à celui que certaines personnes ne pratiquent aucun sport, figurent parfois des indications isolées quant aux conséquences positives pour la santé. Il s'agit notamment, de mises en gardes contre l'exagération, d'affirmations relatives aux dommages musculaires entraînés par certains types de sport, ou au fait que les groupes à risque devraient renoncer à certains types de sport.

Le tableau 17 présente les résultats détaillés. Les tableaux 18 à 20 comportent les différents résultats des trois périodes d'examen.

**Tableau 17: Affirmations relatives aux conséquences pour la santé de l'activité physique et de l'absence d'activité physique**

Base: Toutes les affirmations causales relatives à l'influence de l'activité physique et de l'absence d'activité physique

	sain %	malsain %	non spécifique %	total %
Activité physique au quotidien, possibilités à utiliser ou à favoriser (n = 204)	94	2	4	100
Activité physique en général (n = 874)	93	3	4	100
Pratique du sport, de certains types de sport ou d'exercices (n = 1892)	91	4	5	100
Manque d'activité physique en général (n = 533)	2	94	4	100
Absence/trop peu d'activité physique au quotidien, possibilités limitées (n = 40)	13	80	8	100
Évitement de certains schémas d'activité physique au quotidien, au travail (n = 15)	33	53	14	100
Absence/trop peu de sport, évitement de types de sport ou d'exercices (n = 44)	43	52	5	100

**Tableau 18: Affirmations relatives aux conséquences pour la santé de l'activité physique et de l'absence d'activité physique 2006/2007**

Base: Toutes les affirmations causales relatives à l'influence de l'activité physique et de l'absence d'activité physique

	sain %	malsain %	non spécifique %	total %
Activité physique en général (n = 204)	97	3	0	100
Pratique du sport, de certains types de sport ou d'exercices (n = 596)	96	4	0	100
Activité physique au quotidien, possibilités à utiliser ou à favoriser (n = 78)	92	5	3	100
Manque d'activité physique en général (n = 184)	1	99	0	100
Absence/trop peu d'activité physique au quotidien, possibilités limitées (n = 29)	7	93	0	100
Évitement de certains schémas d'activité physique au quotidien, au travail (n = 8)	25	75	0	100
Absence/trop peu de sport, évitement de types de sport ou d'exercices (n = 12)	33	67	0	100

**Tableau 19: Affirmations relatives aux conséquences pour la santé de l'activité physique et de l'absence d'activité physique 2007/2008**

Base: Toutes les affirmations causales relatives à l'influence de l'activité physique et de l'absence d'activité physique

	sain %	malsain %	non spécifique %	total %
Activité physique au quotidien, possibilités à utiliser ou à favoriser (n = 89)	93	0	7	100
Activité physique en général (n = 410)	88	4	8	100
Pratique du sport, de certains types de sport ou d'exercices (n = 771)	87	3	10	100
Manque d'activité physique en général (n = 210)	5	88	7	100
Évitement de certains schémas d'activité physique au quotidien, au travail (n = 4)	0	50	50	100
Absence/trop peu d'activité physique au quotidien, possibilités limitées (n = 10)	30	40	30	100
Absence/trop peu de sport, évitement de types de sport ou d'exercices (n = 20)	45	45	10	100

**Tableau 20: Affirmations relatives aux conséquences pour la santé de l'activité physique et de l'absence d'activité physique 2008/2009**

Base: Toutes les affirmations causales relatives à l'influence de l'activité physique et de l'absence d'activité physique

	sain %	malsain %	non spécifique %	total %
Activité physique au quotidien, possibilités à utiliser ou à favoriser (n = 37)	100	0	0	100
Activité physique en général (n = 260)	97	2	1	100
Pratique du sport, de certains types de sport ou d'exercices (n = 525)	92	3	5	100
Manque d'activité physique en général (n = 139)	1	96	3	100
Absence/trop peu de sport, évitement de types de sport ou d'exercices (n = 12)	50	50	0	100
Évitement de certains schémas d'activité physique au quotidien, au travail (n = 3)	100	0	0	100
Absence/trop peu d'activité physique au quotidien, possibilités limitées (n = 1)	100	0	0	100

## 2.5. Présentation des causes du surpoids

***Quelles sont les causes du surpoids (obésité comprise) dans la présentation de la presse?***

***Avec quelle intensité les comportements ou les interactions sont-ils thématiques?***

Les indications relatives aux causes du surpoids et de l'obésité ont été différenciées en deux types d'affirmations: les affirmations relatives à l'envergure du problème et les affirmations causales. Les affirmations traitant le surpoids et l'obésité en tant que problème peuvent en désigner les raisons concrètes et les causes. Il s'agit de la description explicite des causes de la problématique. Des exemples en sont des formulations telles que: «Le fait que tant d'enfants en Suisse sont trop gros est dû à la prospérité de notre société. Chacun a la possibilité de tout s'acheter.» (codé comme affirmation se rapportant aux rapports économiques en tant que cause) ou «L'obésité est surtout un problème de volonté, de personnes se laissant aller à tous points de vue et, en fait, qui ne font pas ce qui serait bien pour elles.» (codé en deux affirmations: les causes sont des facteurs psychiques, et le comportement personnel).

Les affirmations désignant explicitement le surpoids et l'obésité comme un problème se réfèrent souvent au mode de vie des personnes comme cause. Comparativement, elles thématiquent aussi fréquemment les conditions économiques et les prédispositions génétiques. Les conditions économiques, les conditions d'infrastructure et les facteurs situationnels sont présents à l'occasion, alors que les prédispositions culturelles, les facteurs psychiques et le rôle du système de santé le sont plus rarement. Par des indications relatives au style de vie comme cause de surpoids, les auteur-e-s des titres examinés thématiquent plus le comportement par des affirmations traitant de la prédisposition génétique, d'économie et d'infrastructures que des rapports. En 2006/2007, avec 11% de toutes les affirmations axées sur la problématique du surpoids et de l'obésité, le comportement concret de certains a joué un rôle plus grand qu'en 2007/2008 (6%) et en 2007/2008, ce rôle a été à nouveau plus grand qu'en 2008/2009 (3%). En revanche, les journalistes ont clairement mis l'accent plus souvent en 2008/2009 sur l'influence du système de formation (16%) qu'au cours des deux années précédentes (2% et 4%). A ce propos, un écho aux efforts diversifiés a permis de démontrer que le problème était combattu par des mesures et des offres au jardin d'enfants, ainsi que dans les écoles. Les nombreuses affirmations se rapportant au rôle du système de formation pour le problème du surpoids et de l'obésité ne doivent cependant pas être comprises comme étant essentiellement des critiques ou des indications permettant de déduire que les écoles enfantines et les écoles contribueraient au fait que les enfants sont trop gros. Il s'agit bien plus d'affirmations permettant de déceler une prise de conscience accrue que les aménagements destinés à la formation jouent un rôle clé – positif comme négatif – dans le renforcement (en ne faisant rien) ou en particulier dans la lutte (par des mesures ciblées) contre le surpoids et l'obésité.

Le fait que les journaux et magazines évoquent très rarement les causes culturelles du surpoids et de l'obésité est étonnant, compte tenu des indications fréquentes des interlocuteurs de différents cantons et d'institutions quant au fait que les problèmes en relation avec la nutrition, l'activité physique et le poids corporel sont particulièrement répandus chez les personnes et les familles au passé migratoire.<sup>1</sup> Des projets d'acteurs du secteur de la santé qui s'adressent aux migrant-e-s ou aux multiplicateurs/trices les encadrant prouvent l'importance de l'influence culturelle. Un exemple en est Miges Balù dans les cantons de Zoug et de Saint-Gall. Le fait que les influences culturelles ne jouent pratiquement aucun rôle dans les comptes rendus est vraisemblablement dû au fait que les journalistes veulent éviter tout ce qui risquerait d'être perçu comme discriminatoire ou désignation des migrant-e-s. Il est aussi possible que les acteurs du secteur de la santé – pour des raisons analogues – ne thématisent pas ou que très peu la problématique de manière publique (tableau 21).

**Tableau 21: Attribution des causes dans les affirmations relatives à la dimension de la problématique du surpoids**

Base: Toutes les affirmations décrivant de façon explicite les causes du problème du surpoids (obésité comprise)

	2006/2007 (n = 130) %	2007/2008 (n = 69) %	2008/2009 (n = 43) %
Les causes du surpoids sont:			
Les rapports de société	19	25	14
Les prédispositions génétiques	14	4	21
Les conditions économiques	11	9	7
Les facteurs situationnels	9	11	9
L'infrastructure	8	9	7
Le système de formation	2	4	16
Les influences culturelles, les médias	2	4	0
Le système de santé	2	0	0
Les facteurs psychiques	1	6	2
-----			
Le style de vie	21	22	21
Le comportement/les habitudes spécifiques	11	6	3
Total	100	100	100

<sup>1</sup> Ce fait est démontré concrètement p. ex. par les réponses des sages-femmes, des conseillers/ères en matière d'allaitement et de lactation, ainsi que des conseillers/ères aux parents du canton de Saint-Gall en réponse à la question des conditions aggravant la difficulté de leur activité. cf. Ehlig, Simone C., Cristina Furrer, Janine Lenares: Evaluation du projet à modules *Weiterbildung für Hebammen, Still- und Mütterberaterinnen (Formation continue pour sages-femmes et conseillers/ères aux mamans)* du canton de Saint-Gall. Résultats de questionnaires et d'observations. Sur mandat de Promotion Santé Suisse. Lugano: août 2009, p. 18.

En plus des affirmations relatives aux dimensions de la problématique, les affirmations causales désignant les causes du surpoids et de l'obésité sont privilégiées pour répondre au questionnement. Lorsque les journalistes des journaux et périodiques évoquent les causes du surpoids et de l'obésité, il s'agit dans les trois quarts des cas d'indications relatives aux habitudes et au comportement alimentaires, alors qu'un quart des affirmations seulement évoque l'influence du comportement en matière d'activité physique. Sur la base de ces résultats, il est possible de constater que les titres donnent clairement l'impression à leurs lecteurs/trices que le fait d'être trop gros est dû à la façon de manger plutôt qu'à la mise en cause – en plus de la nutrition – de l'activité physique. Le mouvement ou le manque d'activité physique en tant que cause de surpoids et d'obésité joue un rôle moindre dans la présentation. Compte tenu de cela, il n'est pas étonnant que l'activité physique soit aussi perçue plus rarement par la population comme un facteur d'influence que ne l'est l'alimentation.<sup>2</sup> Il est encore moins étonnant que les multiplicateurs/trices dans les jardins d'enfants et les écoles, en cas de doute, considèrent comparativement plus souvent la promotion de l'activité physique comme nécessaire plutôt que celle de la nutrition,<sup>3</sup> car ils/elles sont semble-t-il plus souvent confronté-e-s au fait que l'activité physique est moins ancrée dans la conscience comme facteur d'influence que ne l'est la nutrition.

Lorsque les auteur-e-s d'articles de presse désignent les types de nutrition et les habitudes alimentaires comme cause de surpoids et d'obésité, ils/elles thématisent particulièrement souvent la consommation de certains aliments et d'aliments d'agrément en général ou leurs (trop) grandes quantités. De plus, des affirmations relativement nombreuses se réfèrent au fait qu'une nutrition inadéquate est généralement responsable des problèmes de surpoids. Lorsque les auteur-e-s des articles de presse désignent le comportement en matière d'activité physique comme cause de surpoids et d'obésité, ils thématisent particulièrement souvent un manque général d'activité physique. Les indications se référant à des possibilités limitées d'activité physique ou au manque d'activité physique au quotidien ont été trouvées au cours de la première période d'examen dans une proportion méritant d'être citée. Plus tard, cet aspect n'a plus joué aucun rôle. Si tel était le cas, les affirmations se réfèrent parfois à l'influence (négative) du manque d'activité sportive. De fait,

<sup>2</sup> Cf. Ehmig, Simone C., Carmen Faustinelli: Evaluation des campagnes en faveur d'un poids corporel sain de Promotion Santé Suisse. Résultats des sondages et examen des médias. Sur mandat de Promotion Santé Suisse. Lugano: octobre 2008, p. 10

([http://www.gesundheitsfoerderung.ch/pdf\\_doc\\_xls/d/gesundens\\_koerpergewicht/grundlagen\\_wissen/Wir\\_kungsmanagement/Evaluation-Kampagne-2007-2008-Bericht\\_d.pdf](http://www.gesundheitsfoerderung.ch/pdf_doc_xls/d/gesundens_koerpergewicht/grundlagen_wissen/Wir_kungsmanagement/Evaluation-Kampagne-2007-2008-Bericht_d.pdf)).

<sup>3</sup> Ce fait est démontré, par exemple, par les questions dans le contexte de l'évaluation des projets de modules dans le canton de Lucerne (Ehmig, Simone C., Anne-Linda Frisch: Evaluation du projet à modules *rundum fit* dans le canton de Lucerne. Résultats de questionnaires et d'observations. Sur mandat de Promotion Santé Suisse. Lugano: août 2009, p. 19) et Zoug (Ehmig, Simone C., Anke Dunkel, Janine Lenares: Evaluation du projet à modules *Kidz-Box* dans le canton de Zoug. Résultats de questionnaires et d'observations. Sur mandat de Promotion Santé Suisse. Lugano: août 2009, p. 93). Cela est démontré aussi par le sondage de 1383 directions d'écoles dans 24 cantons de Suisse (Ehmig, Simone C., Cristina Furrer, Janine Lenares: Activité physique et nutrition dans les écoles de Suisse. Résultats d'un sondage au plan fédéral de directions d'écoles, sous forme de comparaison entre les cantons et avec la Principauté du Liechtenstein. Sur mandat de Promotion Santé Suisse. Lugano: septembre 2009, p. 39).

l'activité physique jouait un rôle qui était loin d'être négligeable dans les affirmations (causales) concrètes se rapportant aux causes du surpoids et de l'obésité. Ce thème a de surcroît été traité de façon très générale, ce qui ne semble pas contribuer particulièrement à une perception différenciée de la problématique au sein de la population (tableaux 22 à 24).

**Tableau 22: Attribution des causes dans les affirmations causales relatives au thème du surpoids**

Base: Toutes les affirmations causales en rapport avec la nutrition, l'activité physique et le poids, désignant les causes du surpoids et de l'obésité

	2006/2007 (n = 264) %	2007/2008 (n = 301) %	2008/2009 (n = 194) %
Sont désignés comme causes:			
Formes de nutrition	71	73	73
Comportement en matière d'activité physique	29	23	24
Poids corporel (existant)	0	4	3
Total	100	100	100

**Tableau 23: Types de nutrition et habitudes alimentaires comme causes de surpoids**

Base: Toutes les affirmations causales en relation avec la nutrition, l'activité physique et le poids, le surpoids et l'obésité, pouvant être attribuées à des types de nutrition et des habitudes alimentaires

Sont désignés comme causes:	2006/2007 (n = 187) %	2007/2008 (n = 219) %	2008/2009 (n = 142) %
La consommation de certains aliments et d'aliments d'agrément en général	43	49	39
La consommation de certains aliments et d'aliments d'agrément en grandes (2006/2007) ou trop grandes quantités (dès 2007/2008)	22	6	17
Alimentation inadéquate en général	18	21	17
Repas lourds et riches/grosses portions en général	8	7	7
Régime, respect de règles de nutrition	3	3	6
Prise de repas dans une ambiance inadéquate/ manger et boire hâtivement	3	3	1
Repas irréguliers	2	4	3
Réduction, évitement de certains aliments	1	3	6
Autres	0	4	4
Total	100	100	100

**Tableau 24: Comportement en matière d'activité physique comme cause de surpoids**

Base: Toutes les affirmations causales en relation avec la nutrition, l'activité physique et le poids, le surpoids et l'obésité, pouvant être attribuées au comportement en matière d'activité physique

Sont désignés comme cause:	2006/2007 (n = 76) %	2007/2008 (n = 71) %	2008/2009 (n = 47) %
Le manque d'activité physique en général	75	87	92
Des possibilités d'activité physique limitées au quotidien	12	1	0
Évitement d'activité physique au quotidien	7	2	0
Absence/trop peu de sport, évitement de types de sport ou d'exercices	3	6	8
Activité physique (actif) en général	2	4	0
Autres	1	0	0
Total	100	100	100

## 2.6. Présentation des conséquences du surpoids

### *Quelles sont les conséquences du surpoids (obésité comprise) selon la présentation de la presse?*

Lorsque les journaux et périodiques suisses thématisent les conséquences du surpoids et de l'obésité, ils évoquent, dans deux tiers à trois quarts des cas, les conséquences pour la santé, et dans un tiers à un quart des cas les conséquences secondaires. Au cours du temps, la prise en considération s'est focalisée encore plus intensément sur les conséquences pour la santé, comparativement à la première période d'examen.

Conformément aux attentes, les journalistes des titres examinés ont thématisé presque exclusivement les conséquences négatives pour la santé du surpoids et de l'obésité. Le risque de maladie est accru pour les personnes fortes. En cas de surpoids et d'obésité, les maladies existantes s'aggravent ou ne guérissent pas. C'est la vision des comptes rendus des médias.

Les auteur-e-s des journaux et périodiques mettent aussi en évidence, comme attendu, presque exclusivement les conséquences négatives du surpoids et de l'obésité. Il s'agit de mettre l'accent sur l'individu, pour signaler les inconvénients subis à l'école et dans le monde professionnel, ainsi qu'une marginalisation sociale, dans la mesure où les personnes en surpoids ne sont pas considérées comme attrayantes. D'un point de vue général, de nombreuses affirmations relèvent les conséquences du nombre important ou croissant de personnes en surpoids au sein de la population, qui occasionnent aussi une augmentation des coûts dus à la maladie. Lorsque les journalistes mentionnent des conséquences somme toute positives du surpoids et de l'obésité, ils évoquent surtout des indications relatives au bien-être général selon le cliché que les personnes fortes sont aussi des personnes satisfaites. Cependant, il s'agit de quelques exceptions qui ne modifient pas notablement l'image globale.

Lorsque les articles de presse ont évoqué des conséquences concrètes de façon non explicite, ils ont qualifié autrement le surpoids et l'obésité, de façon implicitement négative: ils ont cité des exemples dissuasifs, ont critiqué le comportement des personnes en surpoids ou – seulement durant la première période d'examen – ont renvoyé aux mannequins qui ont lutté avec succès contre le surpoids et l'obésité. Pour toutes ces affirmations plutôt non spécifiques, la présentation s'est focalisée visiblement au cours du temps toujours plus sur une perspective critique et dissuasive.

Les tableaux 25 à 28 exposent les résultats en détail.

**Tableau 25: Attribution des conséquences dans les affirmations causales relatives au thème du surpoids**

Base: Toutes les affirmations causales relatives au rapport entre la nutrition, l'activité physique et le poids, désignant les conséquences du surpoids et de l'obésité

	2006/2007 (n = 455) %	2007/2008 (n = 665) %	2008/2009 (n = 385) %
Le surpoids/l'obésité ont:			
Des conséquences pour la santé	68	69	77
Des conséquences secondaires	26	16	17
Des conséquences sur le poids corporel	1	1	2
Aucune conséquence spécifique	5	14	4
Total	100	100	100

**Tableau 26: Attribution des conséquences pour la santé dans les affirmations causales relatives au thème du surpoids**

Base: Toutes les affirmations causales relatives au rapport entre la nutrition, l'activité physique et le poids, désignant les conséquences pour la santé du surpoids et de l'obésité

	2006/2007 (n = 308) %	2007/2008 (n = 461) %	2008/2009 (n=297) %
Le surpoids/l'obésité entraînent:			
La survenue/l'aggravation de maladies/un risque de maladie accru	95	95	96
L'impossibilité/la difficulté d'adopter un comportement favorable à la santé	2	1	0
La guérison/l'amélioration/l'évitement de maladies, un comportement favorable à la santé	4	4	4
Total	100	100	100

**Tableau 27: Attribution des conséquences secondaires dans les affirmations causales relatives au thème du surpoids**

Base: Toutes les affirmations causales relatives au rapport entre la nutrition, l'activité physique et le poids, désignant les conséquences secondaires du surpoids et de l'obésité

	2006/2007 (n = 117) %	2007/2008 (n = 102) %	2008/2009 (n = 66) %
Le surpoids/l'obésité ont:			
Des conséquences positives secondaires	6	2	18
Des conséquences négatives secondaires	94	98	82
Total	100	100	100

**Tableau 28: Affirmations (causales) se rapportant au thème du surpoids sans mention spécifique des conséquences**

Base: Toutes les affirmations causales relatives au rapport entre la nutrition, l'activité physique et le poids, évoquant le surpoids et de l'obésité mais en laissant les conséquences ouvertes de manière non spécifique

	2006/2007 (n = 26) %	2007/2008 (n = 95) %	2008/2009 (n = 14) %
Le surpoids comme exemple dissuasif	42	19	93
Critique du surpoids	31	73	0
Conseils en cas de surpoids	12	6	7
Exigences en cas de surpoids	4	2	0
Affirmations relatives à des cas exemplaires	11	0	0
Total	100	100	100

## 2.7. Indications de mesures contre le surpoids

***Que faudrait-il faire pour stopper la tendance au surpoids ou pour augmenter la proportion de la population avec un poids corporel sain?***

***Que faudrait-il entreprendre?***

Les mesures contre le surpoids ont joué un rôle moindre dans les comptes rendus traitant de nutrition, d'activité physique et de poids corporel (2% de toutes les affirmations). Le chiffre absolu des indications de mesures a diminué au cours du temps, passant de 220 pendant le semestre 2006/2007 à 54 durant le semestre 2008/2009. Alors que les lecteurs/trices des journaux et périodiques de la première période d'examen trouvent encore en moyenne 8 affirmations relatives aux mesures, elles n'ont été plus que 2 pendant les deux semestres suivants. Cette modification de présentation reflète la modification de la manière de considérer ou de traiter la problématique. Au début du monitoring des médias, une phase de problématisation peut être évoquée. Le surpoids et l'obésité ont été thématiques et problématisés publiquement en Suisse. La problématisation en elle-même – p. ex. sur les affiches de Promotion Santé Suisse – a fait l'objet de polémiques (voir aussi chapitre 2.8.). Dans ce contexte, les exigences publiques de prise de mesures semblent avoir été souvent évoquées et discutées, et leurs retombées - vues de façon relative - ont fait l'objet de plus d'affirmations dans les médias qu'au cours des deux années suivantes. En 2007/2008, le thème était déjà établi, les acteurs correspondants étaient entrés en scène et avaient déjà commencé à prendre les mesures nécessaires. En 2008/2009 de nombreuses mesures étaient en cours et portaient leurs premiers fruits – p. ex. des projets à modules dans les cantons, qui, selon leur évaluation (après d'éventuelles modifications) ont été poursuivis et/ou transposés dans d'autres cantons. Cette situation a tout de même permis d'animer encore les médias, et les a incités à décrire l'exécution et les bénéfices des mesures entreprises. Cependant, cette situation rend plutôt improbable le fait de trouver souvent dans la presse ce type d'affirmation portant sur le besoin de mesures.

Lorsque les journaux et périodiques examinés en relation avec le surpoids et l'obésité ont thématiques des mesures, il s'agissait surtout de régulation et d'investissement et plus rarement de taxes. Les indications relatives aux investissements ont quelque peu diminué au fil du temps, alors que celles se rapportant à des réglementations ont plutôt augmenté. Lorsque les journalistes ont traité d'investissements, ils ont mentionné, pendant la première période d'examen, essentiellement des moyens de financement de mesures de sensibilisation, et au cours de la troisième période d'examen, plutôt les moyens de financer les offres d'informations. Le changement de perspective dans la perception de la problématique le prouve également. En revanche, pendant la phase de problématisation de 2006/2007, il était en premier lieu nécessaire d'expliquer les choses en détail. Pendant la phase de consolidation de 2008/2009, l'état de l'information a dû être maintenu ou élargi. Ces deux formes d'investissement vont

dans la même direction, s'appliquant uniquement aux différents points des flux d'informations.

Lorsque les journaux et périodiques ont relaté des réglementations, ils ont mentionné pendant la première période d'examen essentiellement les concepts de promotion de l'activité physique, et pendant la troisième période d'examen essentiellement les réglementations pour une nutrition saine à l'école. Dans la présentation de mesures, il s'est produit, en d'autres mots, un transfert de signification de mesures plutôt orientées vers l'activité physique vers d'autres plutôt axées sur la nutrition. Même si le nombre d'indications en faveur de mesures a diminué dans l'ensemble, le transfert de signification précité doit malgré tout être considéré en relation avec le résultat que les causes du surpoids et de l'obésité sont attribuées de façon nettement prépondérante au comportement en matière de nutrition et plus rarement à l'activité physique (manquante) (tableaux 29 à 31).

### Tableau 29: Thématisation des mesures contre le surpoids

Base: Toutes les affirmations relatives aux mesures en rapport avec le surpoids et l'obésité

	2006/2007 (n = 220) %	2007/2008 (n = 70) %	2008/2009 (n = 54) %
Investissements	56	37	44
Réglementations	38	44	50
Taxes	6	19	6
Total	100	100	100

### Tableau 30: Investissements comme mesures contre le surpoids

Base: Toutes les affirmations relatives aux investissements en rapport avec le surpoids et l'obésité

	2006/2007 (n = 123) %	2007/2008 (n = 26) %	2008/2009 (n = 24) %
Investissements dans:			
La sensibilisation de la population	42	23	29
L'offre d'informations	25	27	54
La promotion du trafic lent, le financement de la sécurité sur le chemin de l'école	9	12	9
Autres mesures	24	23	4
Dépenses étatiques générales	0	15	4
Total	100	100	100

**Tableau 31: Réglementations comme mesures contre le surpoids**

Base: Toutes les affirmations relatives aux réglementations en rapport avec le surpoids et l'obésité

Réglementations	2006/2007 (n = 83) %	2007/2008 (n = 31) %	2008/2009 (n = 27) %
Concepts pour la promotion du sport et de l'activité physique	25	16	18
Nutrition saine à l'école	9	10	26
Interdiction des boissons sucrées à l'école	11	0	4
Interdiction des automates avec aliments énergétiques	13	3	7
Limitation de la publicité pour les aliments et les boissons riches en énergie	12	3	11
Obligation de déclaration pour les aliments et les boissons riches en énergie	0	0	0
Priorité au vélo dans le trafic urbain	1	0	0
Réglementations cantonales en faveur d'une nutrition saine	0	0	4
Autres réglementations	29	48	26
Réglementations, lois, prescriptions en général	0	20	4
Total	100	100	100

Les journaux et périodiques suisses attribuent essentiellement la responsabilité des mesures au système de santé et à la politique. Dans les affirmations relatives aux investissements pour lutter contre le surpoids et l'obésité, ils désignent pour leur grande majorité les acteurs du système de santé comme responsables de leur réalisation. Pendant le seul semestre 2007/2008, des investissements du côté politique ont été exigés ou thématiques avec une fréquence digne d'être remarquée. Les affirmations se rapportant aux réglementations pour la lutte contre le surpoids et l'obésité désignaient prioritairement le système de santé comme un acteur important en 2006/2007, et en 2008/2009, prioritairement la politique. Si l'on considère les résultats des deux types de mesures prises ensemble, un déplacement clair de la vision du problème et de l'attribution de la responsabilité apparaît dans les médias: une fois le problème reconnu et thématique dans le public, des investissements ont été tout d'abord nécessaires, avant de devoir être appliqués par le biais de réglementations. En particulier, les acteurs du système de santé étaient compétents en la matière et, de ce fait, durant la phase de problématisation également. Au cours du temps, et du point de vue des médias, la politique (y compris la politique en

matière de santé) a été toujours plus présentée comme responsable de la mise en application des réglementations (tableaux 32 à 35).

**Tableau 32: Désignation des responsables des mesures contre le surpoids au cours du temps**

Base: Toutes les affirmations relatives aux mesures en rapport avec le surpoids et l'obésité

Acteurs en matière de:	2006/2007 (n = 220) %	2007/2008 (n = 70) %	2008/2009 (n = 54) %
Système de santé	51	24	44
Politique	12	29	22
Economie	1	1	2
Autres acteurs	18	17	19
Affirmations non spécifiques	18	29	13
Total	100	100	100

**Tableau 33: Désignation des responsables des investissements comme mesure contre le surpoids au cours du temps**

Base: Toutes les affirmations relatives aux investissements comme mesure en rapport avec le surpoids et l'obésité

Acteurs en matière de:	2006/2007 (n = 123) %	2007/2008 (n = 26) %	2008/2009 (n = 24) %
Système de santé	60	12	75
Politique	6	31	4
Economie	2	0	0
Autres acteurs	19	15	13
Affirmations non spécifiques	13	42	8
Total	100	100	100

**Tableau 34: Désignation des responsables des réglementations comme mesure contre le surpoids au cours du temps**

Base: Toutes les affirmations relatives aux réglementations comme mesure en rapport avec le surpoids et l'obésité

Acteurs en matière de:	2006/2007 (n = 83) %	2007/2008 (n = 31) %	2008/2009 (n = 27) %
Système de la santé	41	29	18
Politique	18	32	37
Economie	1	3	4
Autres acteurs	19	16	26
Affirmations non spécifiques	21	20	15
Total	100	100	100

**Tableau 35: Désignation des responsables des taxes comme mesure contre le surpoids au cours du temps**

Base: Toutes les affirmations relatives aux taxes comme mesure en rapport avec le surpoids et l'obésité

Acteurs en matière de:	2006/2007 (n = 14) %	2007/2008 (n = 13) %	2008/2009 (n = 3) %
Système de santé	29	39	33
Politique	21	15	33
Economie	0	0	0
Autres acteurs	0	23	0
Affirmations non spécifiques	50	23	33
Total	100	100	99

## 2.8. Présentation de la fondation Promotion Santé Suisse

***Comment la Fondation est-elle présentée en relation avec les thèmes de la nutrition, de l'activité physique et du poids corporel?***

***La Fondation est-elle mentionnée positivement ou négativement en tant qu'organisation compétente pour ce thème?***

***A quelle fréquence la Fondation est-elle mentionnée comme source de messages?***

Dans l'analyse des journaux et périodiques, la présentation de la fondation Promotion Santé Suisse a été saisie de différentes manières. Promotion Santé Suisse a pu tout d'abord être désignée comme une institution responsable dans le contexte des mesures contre le surpoids et l'obésité. Deuxièmement, des affirmations se rapportant à son comportement et à son image ont pu être évaluées. Troisièmement, Promotion santé Suisse a pu être citée ou prise comme référence avec ses propres affirmations et prises de position.

En 2006/2007, la fondation Promotion Santé Suisse a été citée dans une affirmation sur cinq relatives aux mesures prises. Elles se rapportent le plus souvent à des revendications ou à des indications relatives aux investissements, et rarement à des réglementations. Durant les deux années suivantes, Promotion Santé Suisse n'a joué qu'un rôle très restreint, voire aucun, en rapport avec les mesures. Le fait que la prise en compte de la Fondation a régressé de telle façon peut s'expliquer par différents facteurs, dont l'influence n'est pas explicable en se fondant sur les données présentes. Il faut, d'une part, tenir compte de l'intensité et de la forme de la présence publique de la Fondation, et d'autre part aussi du fait qu'au cours du temps, les acteurs visibles susceptibles d'être l'objet des comptes rendus des médias ont été toujours plus nombreux (tableau 36).

**Tableau 36: Désignation de Promotion Santé Suisse comme institution responsable des mesures contre le surpoids**

Base: Toutes les affirmations relatives aux mesures en rapport avec le surpoids et l'obésité		2006/2007 (n = 220) n	2007/2008 (n = 70) n	2008/2009 (n = 54) n
Fondation Promotion Santé Suisse évoquée:		21	0	7 *
à propos	<i>d'investissements</i>	17	0	4
	<i>de réglementations</i>	4	0	4
	<i>de taxes</i>	0	0	0
Fondation Promotion Santé Suisse non évoquée		79	100	93
Total		100	100	100

\* En raison des différences d'arrondi, le total des parts d'affirmations relatives aux investissements, au réglementations et aux impôts est plus élevée que la part des affirmations relatives aux mesures de Promotion Santé Suisse.

En 2006/2007, tous les journaux et périodiques examinés comportaient 68 affirmations dans lesquelles la fondation Promotion Santé Suisse a été évaluée. Un an plus tard, les articles contenaient 46 affirmations, et durant la troisième période d'examen 35. La diminution du nombre des affirmations correspond au recul général de l'intensité des comptes rendus relatifs à la nutrition, à l'activité physique et à un poids corporel sain, en particulier dans les médias de Suisse alémanique.

En 2006/2007, le nombre des affirmations négatives était plus élevé que celui des jugements positifs. Il s'agit en particulier du choix des moyens – vraisemblablement la première campagne d'affichage «La Suisse prend du ventre» - qui a été sous les feux de la critique. Un an plus tard, le nombre des affirmations positives était plus élevé que celui des jugements négatifs. Là aussi, la présentation se concentre largement sur le choix des moyens et à nouveau sur celui des affiches («Un enfant sur cinq est déjà en surpoids»). En 2008/2009, seules des affirmations positives à propos de Promotion Santé Suisse figuraient dans les journaux et périodiques. Ils se référaient souvent à l'engagement de la Fondation pour la promotion de projets à modules dans les cantons.

Dans l'ensemble, on peut constater que Promotion Santé Suisse n'était qualifiée que rarement par des affirmations évaluatrices, et cela au cours des trois périodes d'examen. L'image présentée par ces affirmations a, pour les lecteurs/trices, fondamentalement transformé l'image d'une institution qui prend des mesures inappropriées, dispose de peu de jugeote et de maîtrise de style en un partenaire

des cantons poursuivant des objectifs de grande valeur qualitative, s'engageant de façon sensée et avec beaucoup de persévérance (tableau 37).

**Tableau 37: Affirmations positives et négatives à propos de Promotion Santé Suisse**

Base: Toutes les affirmations relatives à l'image de la Fondation

	2006/2007		2007/2008		2008/2009	
	pos. n	neg. n	pos. n	neg. n	pos. n	neg. n
Qualité des objectifs fixés	7	4	3	1	5	0
Efficacité	2	1	1	0	1	0
Choix des moyens:	6	14	24	11	19	0
dont <i>affiches relatives au surpoids</i>	**	**	9	7	1	0
<i>affiches à propos de l'allaitement</i>	**	**	2	0	0	0
<i>spots télévisés</i>	**	**	3	3	0	0
<i>Kidz-Kards</i>	**	**	1	0	0	0
<i>programmes d'action cantonaux</i>	**	**	3	0	10	0
<i>autres moyens</i>	**	**	6	1	8	0
Compétence	1	0	0	0	0	0
Persévérance	4	3	1	1	5	0
Jugeote	3	6	0	0	1	0
Maîtrise de style	2	4	1	2	0	0
Evaluation générale	5	6	1	1	1	0
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>38</b>	<b>31</b>	<b>15</b>	<b>35</b>	<b>0</b>

\*\* Les moyens utilisés par Promotion santé Suisse en 2006/2007 n'ont pas encore été différenciés.

Promotion Santé Suisse ne s'est que rarement exprimée par des affirmations propres. Dans les trois périodes d'examen, la proportion d'affirmations dont l'auteur-e est identifiable est de 1% pour la Fondation. Ce résultat, au premier regard peu enthousiasmant, est relativisé si l'on tient compte du fait que tous les autres groupements, associations et fondations possibles, pris ensemble, représentent aussi en tant qu'auteurs 1% de toutes les affirmations. De ce fait, Promotion Santé Suisse jouit toujours d'une visibilité nettement supérieure à d'autres fondations et institutions analogues.

En 2006/2007 et en 2007/2008, les journaux et périodiques cités et référencés comportaient majoritairement des affirmations de Promotion Santé Suisse relatives à l'importance de la problématique du surpoids. En 2008/2009, les affirmations de la Fondation citées et référencées se rapportaient principalement aux rapports (de causalité) entre la nutrition, l'activité physique et le poids corporel. Les résultats reflètent le déplacement du point principal de deux campagnes d'affichage problématisantes vers une campagne mobilisatrice. Ils reflètent encore plus, au cours de la troisième période d'examen, l'engagement de la Fondation en faveur des programmes d'action et des projets à modules des cantons. Les résultats montrent que les décisions politiques et stratégiques de Promotion Santé Suisse ont trouvé un écho clair dans la presse suisse. Il s'agit d'un point dont il faudra tenir compte lors des futures planifications et mesures, en particulier pour les campagnes d'affichage (tableaux 38 et 39).

### Tableau 38: Auteurs des affirmations

Base: Toutes les affirmations avec des auteur-e-s identifiables

Auteur	2006/2007 (n = 5917) %	2007/2008 (n = 8437) %	2008/2009 (n = 5541) %
Journalistes/auteurs des articles	54	62	56
Acteurs avec fonction de conseil en matière de nutrition et d'activité physique	12	9	17
Médecins individuels	8	13	11
Citoyens, personnes individuelles sans fonction particulière	5	2	1
Politiciens, représentants des aménagements étatiques	5	2	2
Auteurs invités	5	3	3
Personnes concernées (p. ex. malades, personnes en surpoids)	3	3	4
Représentants des autorités de santé suisses	3	1	1
<b>Fondation Promotion Santé Suisse</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
Associations, groupements, autres fondations	1	2	1
Industrie pharmaceutique, entreprises du secteur de la santé	1	0	0
Caisses maladie, Santé Suisse	0	0	0
Représentants des médecins	0	0	1
Pharmaciens	0	0	0
Autres auteur-e-s	2	2	2
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

**Tableau 39: Types d'affirmations issues de Promotion Santé Suisse**

Base: Toutes les affirmations de Promotion Santé Suisse

	2006/2007 (n = 61) %	2007/2008 (n = 91) %	2008/2009 (n = 43) %
Affirmations relatives à la dimension de la problématique du (sur)poids	70	70	26
Affirmations causales	20	28	74
Affirmations se rapportant à l'image des acteurs:	10	2	0
Total	100	100	100

### 3. Résumé

Les comptes rendus de 24 journaux et périodiques de Suisse alémanique, 4 ou 5 titres de Suisse romande et 4 journaux du Tessin ont été examinés sous forme d'analyse de contenu quantitative différenciée se rapportant à la nutrition, à l'activité physique et au poids corporel. Tous les articles se rapportant aux thèmes précités, parus entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 mars, durant les semestres 2006/2007, 2007/2008 et 2008/2009, ont été saisis. En plus des caractéristiques formelles et de contenu des articles, ont été identifiées les affirmations thématiques les problèmes en matière de nutrition, d'activité physique et de poids corporel, les rapports de causalité entre ces trois aspects ont été établis, et les acteurs responsables des mesures prises pour combattre cette problématique ont été évalués.

Compte tenu de 8 séries de questions de la fondation Promotion Santé Suisse, mandatrice de cette étude, des analyses ciblées de données complexes ont été effectuées. Les résultats essentiels se résument à 15 points.

1. On peut déceler dans les médias de Suisse alémanique, du point de vue de l'importance globale de leurs articles, un intérêt en régression pour les thèmes de la nutrition, de l'activité physique et d'un poids corporel sain, traités cependant avec une intensité constante par des affirmations intéressantes pour l'étude. On peut supposer que d'autres thèmes ont relégué temporairement l'importance de la nutrition, de l'activité physique et du poids dans les priorités. En 2006/2007, les titres de Suisse romande ont accordé aux aspects intéressant autant d'attention que les médias de Suisse alémanique. En 2007/2008, ils ont cependant abordé la thématique avec une intensité nettement plus grande. En 2008/2009, les journaux et périodiques de Suisse romande les ont à nouveau traités moins intensément. Comparativement aux autres parties du pays, les médias tessinois ont traité plus souvent cette thématique en 2007/2008 et en 2008/2009. La régression de la thématisation dans les médias de la nutrition, de l'activité physique et du poids observée en Suisse alémanique et (entre 2007/2008 et 2008/2009 également) en Suisse romande n'apparaît pas au Tessin.
2. Les journaux et périodiques de Suisse alémanique ont traité plutôt rarement de nutrition, d'activité physique ou de poids corporel pris isolément. Ils ont plus souvent thématisé deux ou trois aspects ensemble. Le poids corporel a été traité plus souvent en lien avec la nutrition plutôt qu'avec l'activité physique. Au fil du temps, il n'apparaît guère de changements en Suisse alémanique. Les titres de Suisse romande ont traité très souvent la nutrition comme seul thème important. Ils ont placé aussi assez fréquemment la nutrition en rapport avec le poids corporel, ou l'activité physique et le poids corporel. Au cours du temps, la présentation en Suisse romande s'est concentrée toujours plus sur la thématique de la nutrition. L'image des médias tessinois est très semblable à celle de la Suisse romande. Une grande partie de tous les articles n'ont traité que de nutrition, sans évoquer le poids corporel ou l'activité physique.
3. Si les journaux et périodiques suisses ont thématisé le poids corporel, il s'agissait le plus souvent de surpoids. De la même manière, ils traitaient aussi d'obésité ou de poids corporel thématisés d'une manière générale. Il était plutôt rare que le poids normal ou

insuffisant joue un rôle dans les articles. Au cours des trois ans, les considérations se sont concentrées toujours plus sur la thématique du surpoids.

4. Dans la plupart des affirmations se rapportant à la nutrition, à l'activité physique et au poids corporel, aucun rapport n'a été établi avec des groupes de population spécifiques. Lorsque les titres ont établi de tels rapports, ils ont évoqué parfois des affirmations spécifiques à la Suisse ou à ses habitant-e-s. Un peu plus souvent, ils se sont référés à des groupes d'âge spécifiques. Lorsque des groupes d'âge ont été cités, il s'agissait en règle générale d'enfants et de jeunes jusqu'à 14 ans. Ce sont précisément les groupes d'âge au centre des activités et des mesures de Promotion Santé Suisse.
5. Lorsque les journaux et périodiques évoquaient les conséquences des comportements en matière de nutrition, ils ont surtout thématiqué une nutrition correcte et des régimes, ainsi que des règles de nutrition. De la même manière, ils traitaient aussi des conséquences d'une alimentation inadéquate, et d'une alimentation plus «consciente» et variée. Les titres ont abordé plus souvent les conséquences de modes de comportement qui étaient considérés comme corrects que celles découlant de comportements passant pour faux ou discutables. Ils ont attesté que les formes de nutrition reconnues comme correctes avaient le plus souvent des conséquences positives pour la santé, alors que celles réputées négatives avaient essentiellement des conséquences négatives. Les lecteurs/trices ont été rendus plus souvent attentifs à la pratique d'une alimentation correcte et à ses effets favorables à la santé qu'à la mise en danger de la santé par une alimentation inappropriée. Ainsi, les comptes rendus ont joué pour les lecteurs plus souvent une fonction de motivation et d'exemple que de mise en garde.
6. Les titres examinés ont publié plus souvent des affirmations relatives aux conséquences de la consommation qu'à celles de la non-consommation d'aliments définis. Plus la consommation de denrées alimentaires et d'aliments d'agrément était clairement controversée ou réputée malsaine, plus la thématisation était fréquente, au même titre que les conséquences du renoncement ou de la non-consommation. En relation avec la consommation de fruits et légumes, de céréales, de produits laitiers, ainsi que de certaines huiles et graisses, les journaux et périodiques ont thématiqué largement leurs conséquences positives pour la santé. Lorsque les articles évoquaient la viande, le poisson, les œufs et les protéines végétales, ainsi que les boissons, les substances nutritives et les compléments alimentaires, ils ont plus souvent mentionné les conséquences positives que négatives pour la santé des consommateurs, mais ils ont aussi mis l'accent sur les conséquences négatives ou les dommages consécutifs. Les affirmations relatives aux conséquences pour la santé de la consommation de sucreries et de snacks salés, d'alcool et de tabac ont plus souvent été prises sous l'angle des dommages pour la santé que de celui de leur utilité pour celle-ci. C'est valable au même titre pour le fast food et les repas pris à la cantine. Les affirmations relatives au renoncement à l'alcool, aux sucreries, aux snacks et au fast food ainsi qu'au tabac ont donc presque exclusivement traité des conséquences positives pour la santé. Les produits nutritifs et les aliments d'agrément contre lesquels Promotion Santé Suisse et de nombreux autres acteurs mettent en garde sur les plans national et international, certains depuis des décennies, ont aussi été présentés par les médias suisses comme problématiques.

7. Les journaux et périodiques présentent une image claire des comportements sains et malsains en matière d'activité physique. Presque toutes les affirmations se rapportant aux conséquences de l'activité physique quotidienne pour la santé, de l'activité physique corporelle en général, ainsi que des activités sportives, se réfèrent à un bénéfice pour l'état de santé. Presque toutes les affirmations relatives au manque d'activité physique en général, ainsi qu'aux possibilités restreintes d'activité physique au quotidien, évoquent des inconvénients ou des dommages pour la santé. Selon la présentation des titres, tant l'activité physique au quotidien que le sport jouent un rôle important pour la santé. Toutefois, les journalistes ont accentué dans leurs affirmations les effets positifs de l'activité physique au quotidien et durant le travail, encore plus que les effets positifs d'une activité sportive.
8. Les affirmations désignant le surpoids et l'obésité comme un problème se réfèrent souvent au mode de vie des personnes comme étant leur cause. Comparativement, elles thématisent souvent de la même manière les conditions économiques et les prédispositions génétiques. Les conditions économiques, les conditions d'infrastructure et les facteurs situationnels sont présents parfois, alors que les prédispositions culturelles, les facteurs psychiques et le rôle du système de santé le sont plus rarement. Par des indications relatives au style de vie, les journaux et périodiques ont plus thématisé le comportement par des affirmations traitant de la prédisposition génétique, des conditions économiques et de l'infrastructure. Il est étonnant que les journaux et magazines évoquent très rarement les causes culturelles du surpoids et de l'obésité, compte tenu des indications claires sur le fait que le problème de la nutrition, de l'activité physique et du poids corporel est particulièrement fréquent et spécifique pour les personnes ayant un passé migratoire.
9. Lorsque les journaux et parutions évoquent les causes du surpoids et de l'obésité, il s'agit dans les trois quarts des cas d'indications relatives aux habitudes et au comportement alimentaires, alors qu'un quart des affirmations seulement évoque l'influence du comportement en matière d'activité physique. Les titres donnent clairement l'impression à leurs lecteurs/trices que le fait d'être trop gros dépend de la façon de manger plutôt que de l'activité physique. Lorsque les articles de presse désignent les types de nutrition et les habitudes alimentaires comme cause de surpoids et d'obésité, ils thématisent souvent la consommation de certains aliments et aliments d'agrément, en général ou en (trop) grandes quantités. De plus, de nombreuses affirmations se réfèrent au fait qu'une alimentation inadéquate serait généralement responsable des problèmes de surpoids. Lorsque les articles de presse désignaient le comportement en matière d'activité physique comme cause de surpoids et d'obésité, ils ont souvent thématisé le manque général d'activité physique. Les indications se référant aux possibilités limitées d'activité physique au quotidien ont été trouvées au cours de la première période d'examen seulement. Plus tard, cet aspect n'a plus joué aucun rôle en tant que cause. Si tel était le cas malgré tout, les affirmations se réfèrent alors à l'influence (négative) du manque d'activité sportive.
10. Lorsque les journaux et périodiques ont thématisé les conséquences du surpoids et de l'obésité, ils ont évoqué beaucoup plus souvent les conséquences pour la santé que les autres conséquences (secondaires). Au cours du temps, la prise en considération s'est focalisée plus intensément sur les conséquences pour la santé comparativement à la

première période d'examen. Conformément aux attentes, les titres examinés ont thématiqué presque exclusivement les conséquences négatives pour la santé du surpoids et de l'obésité. Conformément aux attentes également, ils ont renvoyé presque exclusivement aux conséquences négatives, p. ex. la marginalisation sociale des enfants en surpoids ou l'augmentation des coûts de la santé ou de la maladie suite à l'accroissement de la proportion de personnes en surpoids au sein de la population.

11. Les mesures contre le surpoids ont joué un rôle moindre dans les comptes rendus en général. De ce fait, le chiffre absolu de la mention de mesure a encore baissé au fil du temps. Cette modification de présentation reflète la modification de la manière de considérer ou de traiter le problème. Lorsque les journaux et périodiques ont thématiqué des mesures en relation avec le surpoids et l'obésité, il s'agissait surtout de régulation et d'investissements. Les indications relatives à des investissements ont quelque peu diminué au fil du temps, alors que les indications relatives à des réglementations ont plutôt augmenté. Lorsque les titres ont traité d'investissements, ils ont mentionné, pendant la première période d'examen, essentiellement des moyens de financement de mesures de sensibilisation, et au cours de la troisième période d'examen, plutôt les moyens de financer les offres d'information. Toutes deux vont dans la même direction, s'appliquant aux différents points des flux d'informations. Lorsque les journaux et périodiques ont relaté les réglementations, ils ont mentionné pendant la première période d'examen essentiellement les concepts de promotion de l'activité physique, et pendant la troisième période d'examen essentiellement les réglementations pour une alimentation saine à l'école. Dans la présentation de mesures, il s'est produit un transfert de signification des mesures plutôt orientées «activité physique» vers d'autres plutôt orientées «nutrition».
12. Les journaux et périodiques attribuent essentiellement la responsabilité des mesures au système de santé et à la politique. Dans les affirmations relatives aux investissements, ils désignent pour leur grande majorité les acteurs du système de santé. Au cours de la seule période 2007/2008, les investissements du côté politique ont été très fréquemment thématiqués. Les affirmations se rapportant aux réglementations désignaient en 2006/2007 prioritairement le système de santé, en 2008/2009 prioritairement la politique. Dans les résultats, un déplacement clair de la vision du problème et de l'attribution de la responsabilité apparaît dans les médias: une fois le problème reconnu et thématiqué dans le public, des investissements ont été tout d'abord nécessaires, avant que les mesures ne soient appliquées par le biais de réglementations. En particulier, les acteurs du système de santé étaient compétents en la matière et de ce fait durant la phase de problématisation également. Au cours du temps, la politique s'est toujours plus établie dans la manière de voir des médias comme étant responsable de la mise en application des réglementations.
13. En 2006/2007, la fondation Promotion Santé Suisse a été citée dans une affirmation sur cinq relatives aux mesures prises. Ces affirmations se rapportent le plus souvent à des investissements et plus rarement à des réglementations. Durant les années suivantes, Promotion Santé Suisse n'a joué qu'un rôle restreint, voire aucun, en rapport avec les mesures. A cela il peut exister différentes causes, dont l'influence ne peut être expliquée sur la base des données. Il faut, d'une part, tenir compte de l'intensité et de la forme de

la présence publique de la Fondation, d'autre part aussi du fait qu'au fil du temps, les acteurs visibles susceptibles d'être l'objet des comptes rendus des médias ont été toujours plus nombreux.

14. Promotion Santé Suisse n'a été qualifiée que rarement par des affirmations évaluatrices au cours des trois périodes d'examen. L'image présentée par ces affirmations a, pour les lecteurs/trices, fondamentalement transformé l'image d'une institution qui prend des mesures inappropriées, dispose de peu de jugeote et de maîtrise de style, en un partenaire des cantons poursuivant des objectifs de grande valeur qualitative, s'engageant de façon sensée et avec une grande persévérance.
15. Promotion Santé Suisse n'a que rarement exprimé des affirmations propres. Comparativement à d'autres associations, groupements et fondations, Promotion Santé Suisse jouit d'une visibilité nettement supérieure en tant qu'acteur unique. En 2006/2007 et en 2007/2008, les journaux et périodiques cités et référencés comportaient en grande partie des affirmations de la Fondation relatives à l'importance de la problématique du surpoids. En 2008/2009, les affirmations de Promotion santé Suisse citées et référencées se rapportaient en majeure partie aux rapports (de causalité) entre la nutrition, l'activité physique et le poids corporel. Les résultats reflètent le déplacement du point principal de campagnes d'affichages problématisantes vers une campagne mobilisatrice. Ils reflètent encore plus, au cours de la troisième période d'examen, l'engagement de la Fondation en faveur des programmes d'action et des projets à modules des cantons. Les résultats montrent que les décisions politiques et stratégiques de Promotion Santé Suisse ont trouvé un écho clair dans la presse suisse. Il s'agit d'un point dont il faudra tenir compte lors des futures planifications et mesures, en particulier pour les campagnes d'affichage.